

Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Accès au logement

Liste des pièces justificatives à joindre au dossier

Pièces à joindre pour toute demande

- Pour les adultes : Pièce d'identité ou titre de séjour ou récépissé en cours de validité Recto-verso
- Pour les enfants : livret de famille en intégralité
- Justificatifs des ressources **de chaque personne vivant dans le logement, pour les 3 derniers mois** : bulletins de salaire, avis d'indemnisation de Pôle Emploi, indemnités journalières de Sécurité Sociale, pension d'invalidité, retraites principale et complémentaires, revenus non salariés, complément de salaire, rentes, notification de prestations sociales et/ou familiales, etc.
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition en intégralité
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement

Le cas échéant

- Échéanciers des crédits et/ou prêts bancaires
- Plan de surendettement Banque de France (attestation de recevabilité, tableau créances, décision)
- Justificatif de versement ou de perception d'une pension alimentaire (ordonnance du Juge aux Affaires Familiales ou attestation sur l'honneur en cas d'accord à l'amiable)
- Frais annexes (déménagement, mobilier première nécessité, assurance, ouverture des compteurs, etc.) :
 - Devis
 - RIB de l'organisme
 - N° de SIRET à 14 chiffres de l'organisme
- Evaluation par un travailleur social en cas de demande concernant un bail glissant

Préciser sur la demande les noms des tiers concernés.

Pièces à joindre par le bailleur

- Annexe 1 (Imprimé de demande de cautionnement)
- Annexe 2 (Imprimé à compléter par le bailleur)
- RIB (bailleurs privés)
- N° de SIRET à 14 chiffres (organismes privés)